



TECHNIQUES DE RÉNOVATION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS

Formation sur 2 jours (14 h)

Animée par Yves BAYARD

Ingénieur généraliste ESTP

Expert sol, sécurité et solidité



TECHNIQUES DE RÉNOVATION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS

Un bâtiment est comme un organisme vivant qui subit, au cours de sa durée de vie, des maux, des vieillissements à surveiller avec des pathologies diverses nécessitant obligatoirement une intervention extérieure obligatoirement maîtrisée.

Par ailleurs, la multitude des réglementations, des normes à respecter et l'évolution des techniques et procédés relatives aux bâtiments contraignent **à planifier et organiser des opérations de rénovation ou réhabilitation importantes pour vous assurer de maintenir le patrimoine bâti de votre entité.**

Pour vous accompagner dans vos projets de rénovation ou de réhabilitation, nous avons conçu cette formation qui vous permettra **d'intégrer les exigences réglementaires et de définir comment les satisfaire en termes de remise en état des aménagements intérieurs et extérieurs des corps d'état secondaires ou encore concernant les structures porteuses.**

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- DGS, DGST, DST, responsable de services techniques, ingénieur
- Responsable de chantier
- Conducteur d'opération de travaux
- Bailleur, syndic, gestionnaire
- Exploitant

PRÉREQUIS

Connaissances de base en matière de construction et du vocabulaire de la construction



OBJECTIFS

- Intégrer les incidences réglementaires et techniques amenant à la rénovation des bâtiments
- Étudier les possibilités techniques de remise en état pour chaque élément dégradé
- Appréhender et mettre en œuvre les méthodes de réhabilitation lourde
- Être en mesure de conduire un projet de réhabilitation sur des corps d'état secondaires



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- À partir du cadre réglementaire et technique relatif aux travaux de rénovation :
 - étude des incidences en matière de responsabilités, de sécurité, d'accessibilité à partir d'exemples concrets
 - focus sur les techniques de remise en état des éléments dégradés et les méthodes de réhabilitation plus lourde
 - atelier de mise en œuvre pratique d'une demi-journée



PRIX NET : 2080 €

PROGRAMME

1^{er} JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 **Présentation**

- Présentation des enjeux de la formation et des modalités d'animation
- Tour de table pour recenser les besoins des stagiaires

9h15 **Les incidences réglementaires et techniques sur les travaux de rénovation des bâtiments**

- Responsabilités décennales et biennales
- Sécurité des personnes
 - L'incendie
 - Les dégâts dus à l'eau
 - La protection contre les chutes

10h30 Pause

- L'isolation phonique intérieure, extérieure
- L'isolation thermique intérieure et extérieure
- L'accessibilité aux personnes handicapées

12h30 Déjeuner

14h00 **Les remises en état des éléments dégradés**

- Par le temps, l'eau, l'incendie, etc.
- Portant tant sur les charpentes et les structures de gros œuvre
- Portant sur les éléments de second œuvre
 - Les couvertures
 - Les étanchéités des toitures-terrasses
 - Les menuiseries extérieures
 - Les façades...

15h45 Pause

16h00

► **Étude des choix des nouveaux composants**

17h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 **Possibilités et méthodes de réhabilitation lourde**

- Surélévations
- Approfondissements
- Les changements d'utilisation des locaux

10h30 Pause

- Les créations d'escaliers, d'ascenseurs
- Les reprises en sous-œuvre, etc.

12h30 Déjeuner

14h00

► **Atelier pratique.**

Afin de finaliser ces exposés, réalisation par les participants d'une étude de cas pratique portant sur un dossier de bâtiment existant.

- Établir les exigences et définir comment les satisfaire pour tout ce qui est rénovation ou remise en état des aménagements intérieurs et extérieurs des corps d'état secondaires
- Définir les méthodes les plus adaptées pour :
 - soit modifier des structures porteuses, surélever, créer des sous-sols en sous-œuvre, créer des portes, des ouvertures, des gaines, etc.
 - soit réparer des structures dégradées

16h45 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Yves BAYARD

Ingénieur généraliste ESTP

Expert sol, sécurité et solidité

- Yves BAYARD présente une expérience de plus de 30 ans en tant que directeur technique dans le domaine des bâtiments ou de la construction. Après une dizaine d'années passée au sein de promoteurs immobiliers ou de sociétés foncières, pour lesquels il a géré des opérations d'aménagement et de construction, il prend la direction du pôle diagnostic immobilier de l'agence SOCOTEC Paris IDF Ouest.
- À ce poste, il a notamment développé une expertise dans le domaine des sols et des fondations, tant sur les aspects sécurité que de solidité.
- En parallèle de ses missions, il enseigne la construction générale aux élèves de 3^{ème} année de l'ESITC (École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction) et anime des sessions de formation Sécurité Incendie pour SOCOTEC Formation.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2080 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paielement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr

